

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## Compte rendu N° 9

### Séance du 14 octobre 2021 à 19 Heures

L'an deux mille vingt et un, le quatorze du mois d'octobre, à dix-neuf heures, les Membres du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie de Montaigut-en-Combraille, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc SAUTERAU, Maire, Président du C.C.A.S.

Date de convocation : 06 octobre 2021

Nombre de membres en exercice : 9

Présents : Mesdames et Messieurs

Jean-Marc SAUTERAU - Martine CONSTANT – René POUILLE - Claudette CHAMPOMMIER - Eliane VIALON – Jean-Jacques BEAUMONT – Christelle CHAMPOMMIER – Georges L'HOSTE.

Excusée : Emilie BOUSCAVERT

Secrétaire de séance : Monsieur René POUILLE.

Le compte rendu numéro 8 est approuvé à l'unanimité.

## ORDRE DU JOUR

### Objet : Repas annuel des aînés

Le C.C.A.S. décide à l'unanimité :

- De fixer la date du repas annuel des aînés au 16 janvier 2022 à 12 heures.
- De solliciter la prestation d'un traiteur local.
- La soupe de terroir avec fromage et salade de fruits sera élaborée par les membres du CCAS. Ces derniers assureront le service du soir.
- Les colis seront élaborés le samedi 15 janvier 2022 avec mise en place de la décoration de la salle des fêtes.
- Des colis seront également proposés pour le personnel (foie gras, boîte de chocolat, boîte de gâteaux, un vin, un champagne).

Par ailleurs, pour ce qui concerne les colis, le Centre Communal d'Action Sociale décide d'engager les consultations nécessaires selon les dispositions suivantes :

- 1 colis sera offert par famille aux personnes qui n'auront pas pu se rendre au repas avec une boîte de chocolats et un bon d'achat de 25 € par personne (à partir de 65 ans)

- 1 colis sera offert aux aînés de l'EHPAD J.P. TOUCAS ou du Foyer Logement de Saint-Eloy-les-Mines. Le colis comprendra :

Chocolat

Boîte de gâteaux

Une bouteille d'eau de cologne, savonnette et gel hydratant.

La distribution est programmée à l'EHPAD de MONTAIGUT et au foyer logement de SAINT ELOY LES MINES avant les fêtes de fin d'année.

Le CCAS sera mentionné au verso des cartes de vœux.

L'orchestre est pris en charge par le Comité des Fêtes.

Un budget sera alloué pour l'acquisition de décors de Noël (300 €) :

\*Bonne et heureuse année.

\*Guirlandes vertes et blanches.

\*Décoration des tables.

\*Traineau de Noël.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget 2022.

### **Objet : Aide à l'obtention du Permis de Conduire.**

Vu la délibération du 05 novembre 2014 ;

Vu la délibération du 26 octobre 2015 ;

Vu la délibération du 30 octobre 2017 ;

Dans le cadre de l'aide financière de 700 € maximum octroyée aux jeunes de la commune et selon les conditions arrêtées à la réunion du 5.11.2014, le C.C.A.S a décidé également par délibération du 07 juillet 2021 de compléter les modalités possibles de versement :

-Versement de l'aide possible sur facturation par l'auto-école.

A l'unanimité, le CCAS constate que Monsieur Jason ROOSE participe aux activités associatives de la commune (Comité des Fêtes) et pourra par conséquent bénéficier de l'aide dans les conditions ci-dessus référencées.

### **QUESTIONS DIVERSES**

\*EDF : liste des impayés d'électricité.

\*Propositions commerciales : offres de fin d'année.